



Observatoire interdisciplinaire
de création et de recherche
en musique



Bourse de doctorat ou de stage postdoctoral

Équipe « Musique en France (XIX^e-XX^e siècle) : discours et idéologies » Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM)

Dans le cadre de ses activités et grâce au soutien du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQ-SC), l'Équipe de recherche sur la musique en France au XIX^e et XX^e siècles (ÉMF - <http://emf.oicrm.org/>) ouvre un concours pour une bourse de recherche de doctorat ou un contrat postdoctoral (en fonction des candidatures). Le concours est ouvert aux citoyens canadiens et étrangers qui souhaitent entreprendre des études dans l'une des universités d'attache des membres ou un stage postdoctoral à l'OICRM sur la musique de la deuxième moitié du XIX^e siècle ou de la première moitié du XX^e siècle en France.

Les candidats **doivent choisir un superviseur au sein de l'équipe**. En fonction du thème de leur projet de recherche, ils pourront également demander une codirection afin de bénéficier de l'expertise de plus d'un membre de l'équipe.

Il est fortement recommandé d'entrer en contact avec un ou une chercheur-e de l'équipe **avant de déposer un dossier**.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

La bourse de l'ÉMF pourra être cumulée avec des charges de cours, des contrats d'auxiliaire de recherche et d'autres bourses d'excellence, à l'exception des bourses de l'OICRM, du FRQ-SC, du CRSH ou de MITACS.

Pour le doctorat le/la candidat-e devra répondre aux exigences d'admission du programme de doctorat en musicologie de l'Université d'accueil (Université de Montréal, Université McGill, UQAM) et soumettre un dossier d'admission dans les délais prescrits par l'université d'accueil envisagée. **Les projets de cotutelle seront admissibles, voire encouragés.**

Le programme d'étude devra débiter au trimestre d'hiver 2024 ou d'automne 2024.

Le montant de la bourse sera de 20 000\$ par an pour une durée de 2 ans. Un renouvellement pour une 3^e année pourra être demandé dans le cadre du programme de bourse de l'OICRM.

Les dossiers de candidature comprendront les documents suivants :

- Le formulaire de demande de bourse dûment rempli disponible sur le site de l'OICRM
- Une lettre de motivation;
- Un CV (avec liste des publications);
- Une lettre de recommandation d'un-e professeur-e qui a suivi le/la candidat-e lors de ses études universitaires précédentes à faire parvenir en version électronique directement à l'OICRM par les répondants à l'adresse : kamille.gagne@umontreal.ca;

- Une description du projet de recherche incluant les rubriques : contexte, problématique, méthodologie, contribution au développement des connaissances, perspectives pour la carrière. La description ne doit pas dépasser 3 pages. Une bibliographie d'une page maximum doit être obligatoirement jointe au dossier.
- Une copie du relevé de notes le plus récent

Pour le stage postdoctoral, celui-ci sera d'une durée d'un an et pourra débuter entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} septembre 2024. Le ou la candidate retenue devra prévoir séjourner à Montréal pendant toute la durée du stage.

Le salaire sera déterminé en fonction de l'expérience de la personne retenue et selon la grille applicable de l'institution d'accueil.

Le ou la candidat-e qui dépose une demande à ce concours avant d'avoir soutenu sa thèse, dans l'éventualité où il ou elle obtiendrait la bourse, devra présenter une preuve d'obtention du diplôme de doctorat ou une attestation d'acceptation de la thèse pour soutenance afin de pouvoir obtenir le premier versement de la bourse.

Les dossiers de candidature comprendront les documents suivants :

- Le formulaire de demande de bourse dûment rempli disponible sur le site de l'OICRM;
- Une lettre de motivation;
- Un CV (avec liste des publications);
- Deux lettres de recommandation dont une lettre du directeur de recherche au doctorat, à faire parvenir en version électronique directement à l'OICRM par les répondants à l'adresse : kamille.gagné@umontreal.ca;
- Une copie électronique de la thèse de doctorat;
- Une copie électronique d'un article publié dans une revue avec comité de lecture ou équivalent;
- Une description du projet de recherche (incluant contexte, problématique, méthodologie, contribution au développement des connaissances, perspectives pour la carrière – 4 pages maximum; une bibliographie 1 page maximum).

Les dossiers doivent être envoyés en version électronique à Kamille Gagné, coordonnatrice de l'ÉMF, **au plus tard le 15 octobre 2023** à l'adresse suivante :

kamille.gagne@umontreal.ca

Pour toute question concernant cet appel, vous pouvez contacter Michel Duchesneau à l'adresse michel.duchesneau@umontreal.ca

Liste des membres de l'ÉMF qui peuvent agir comme superviseur ou co-superviseur :

Marie-Hélène Benoit-Otis, Faculté de musique, Université de Montréal
 Sylveline Bourion, Faculté de musique, Université de Montréal
 Sylvain Caron, Faculté de musique, Université de Montréal
 Michel Duchesneau, Faculté de musique, Université de Montréal
 François de Médicis, Faculté de musique, Université de Montréal
 Steven Huebner, École de musique Schulich, Université McGill
 Mathieu Lussier, Faculté de musique, Université de Montréal
 Danick Trottier, Département de musique, Université du Québec à Montréal

Liste des membres de l'ÉMF qui peuvent agir comme co-superviseur :

Jean Boivin, École de musique, Université de Sherbrooke
 Catrina Flint, Département de musique, Collège Vanier
 Sylvia L'Écuyer, Faculté de musique, Université de Montréal
 Jacinthe Harbec, École de musique, Université de Sherbrooke
 Christopher Moore, Département de musique, Université d'Ottawa
 Sabina Ratner, Faculté de musique, Université de Montréal